

MEMISA INFO



VÉLO, MOTO, BATEAU : DES SOINS DE SANTÉ ACCESSIBLES PARTOUT

Accès aux soins de santé

En RD du Congo, comme dans beaucoup de pays, **la distance** à parcourir entre son domicile et l'hôpital, **l'état des routes et les obstacles naturels** (comme les rivières) limitent l'accès à la santé des populations rurales. La mauvaise accessibilité des hôpitaux a des impacts concrets. Ainsi, les personnes rencontrent des difficultés pour obtenir des soins d'urgence, par exemple, en cas d'accident de la route. Les prestataires de soins peinent également à faire un suivi régulier de leurs patients malades chroniques. Même recevoir un avis médical est compliqué !

Pour permettre aux patients d'arriver rapidement à l'hôpital en cas d'urgence, comme un accident ou un accouchement difficile, Memisa encourage le développement de **systèmes d'ambulances**.

Lorsque l'état des routes le permet, nous appuyons l'achat de véhicules tout terrain. Mais qu'en est-il **lorsqu'il n'y a pas de routes entre le village et l'hôpital ? Ou lorsqu'il faut traverser la rivière** pour accéder aux établissements de soins ? Nous explorons d'autres pistes comme l'utilisation de **motos**, de **vélos** et même de **bateaux**.



Les motos-ambulances

Les motos-ambulances peuvent atteindre des villages isolés, inaccessibles par un véhicule 4x4. Elles sont aménagées de manière à offrir au patient une assise suffisamment confortable et garantir sa sécurité durant son trajet jusqu'à l'hôpital. Vous pouvez découvrir la moto-ambulance en action en visionnant ce reportage :





Passer la rivière

Dans certaines régions de la RD du Congo, des villages entiers se sont développés **sur l'eau**. Les maisons sont construites sur pilotis ou sur des îles artificielles. Les déplacements au village se font **par pirogues** ou barques motorisées.

Cette situation a une conséquence immédiate sur la disponibilité et la continuité des services de santé.

Pour permettre aux personnes d'accéder aux soins, Memisa appuie le développement de **bateaux-ambulances** qui permettent de référer plus rapidement les patients du centre de santé vers l'hôpital.

“

Au centre de santé, on nous a conseillés de nous rendre à l'hôpital, car mon petit garçon fait de l'anémie. La pirogue-ambulance nous aide vraiment. Le trajet est plus rapide et plus sûr que si nous utilisions une embarcation classique. En plus, le service est gratuit.” Marie



Des infirmier.e.s pédalent pour leurs patients

Si les patients ne peuvent se rendre au centre de santé, alors ce sont les prestataires de santé qui vont vers eux... en pédalant ! Le **vélo** est en effet utilisé par le personnel des postes de santé pour réaliser des **visites à domicile** régulières chez leurs patients malades chroniques. Les infirmiers se déplacent dans les villages, toujours à bicyclette, pour **sensibiliser les communautés** sur les atouts des mutuelles de santé, les techniques de planification familiale, etc.

Chaque mois, les infirmiers des centres de santé prennent également leur vélo pour se rendre au chef-lieu de la zone de santé et y **partager les données récoltées** dans leur centre : combien de femmes ont accouché ce mois-ci, combien d'enfants ont bénéficié d'une prise en charge pour la malnutrition ? Ils profitent par ailleurs de leur venue pour réapprovisionner leur **stock de médicaments** et de vaccins.



AIDEZ-NOUS À DÉVELOPPER LE SYSTÈME DE MOTOS-AMBULANCES DANS LES ZONES DE POPOKABAKA ET KASONGO-LUNDA (KWANGO) !



153 €

salairé du chauffeur
pour 30 jours



76 €

1 gsm disponible au
centre de sant   pour
appeler l'ambulance



501 €

1 kit de pi  ces de
rechange
pour la moto

Votre don, quel que soit le montant, fait la diff  rence !

IBAN BE92 3100 9000 0023 - BIC: BBRUBEBB

*Chaque don    partir de 40    par an donne droit    une d  duction fiscale.
Par exemple, pour un don de 76   , vous ne payez en r  alit   que 42    pour
assurer la liaison t  l  phonique entre une ambulance et un centre de sant  .*



Si vous ne souhaitez plus recevoir ce courrier, merci d'envoyer un e-mail   
communication@memisa.be ou de t  l  phoner au 02/454.15.49

www.memisa.be

Suivez Memisa sur



Memisa souscrit au code de l'Association pour une Ethique dans les R  coltes de Fonds (AERF).
Contactez Memisa par e-mail ou par t  l  phone si vous d  couvrez une erreur dans
votre adresse ou si vous recevez plusieurs exemplaires de notre journal. Merci pour
votre collaboration. Le Memisa info est une publication de Memisa Belgique, Square de
Mee  s 19 - 1050 Bruxelles, T+32(0)2 454 15 49, communication@memisa.be, www.memisa.be.
Retrouvez notre politique de traitement des donn  es sur www.memisa.be/transparence/

